

## Inauguration du campus de l'École nationale de police du Québec

**Nicolet, le lundi 18 octobre 2004** – Le ministre de la Sécurité publique, monsieur Jacques Chagnon, a inauguré ce matin le campus de l'École nationale de police du Québec. Le gouvernement du Québec a consenti la somme globale de 76 millions de dollars pour la restauration, la modernisation et l'agrandissement des installations de l'École. Parmi les améliorations apportées, notons la reconstruction des ailes incendiées et le réaménagement des ailes actuelles du bâtiment historique, la construction d'un centre sportif, d'un complexe de tir, de pavillons de simulations, d'un pavillon de formation et d'hébergement, l'aménagement d'un circuit routier et l'acquisition du site du Centre Marguerite-D'Youville.

« Les bâtiments restaurés et modernisés qui prennent place sur le campus que j'inaugure ce matin permettent maintenant à l'École nationale de police du Québec de répondre adéquatement à ses obligations découlant de la Loi sur la police », a précisé le ministre de la Sécurité publique.

### Point tournant

La directrice générale de l'École nationale de police du Québec, madame Louise Gagnon-Gaudreau, a souligné que la réalisation de ce projet avait constitué un point tournant pour l'évolution de la formation policière québécoise et le développement de l'École, après 35 ans d'existence.

« L'implantation des programmes de formation initiale en enquête et en gestion, la réorganisation de l'offre de formation et le développement intensif de nouvelles activités de formation à la suite de l'instauration de la Loi concernant l'organisation des services policiers, le développement de la formation universitaire et l'annonce imminente du baccalauréat en sécurité publique témoignent des changements récents qui ont touché la formation policière et qui ont été possibles grâce au projet de restauration, de modernisation et d'agrandissement de l'École. »

### Des retombées positives sur la région...

Les travaux de construction reliés au réaménagement et à l'agrandissement de l'École ont engendré des retombées positives sur la région par la consolidation du rôle stratégique de l'École comme un agent économique de la région de Nicolet, par la requalification d'un ensemble immobilier patrimonial et, enfin, par l'ouverture à la communauté de Nicolet du centre sportif de l'École.

### ...et une excellente renommée sur le plan international

Les modèles mis en place par l'École depuis les dernières années, que ce soit sur le plan pédagogique, structurel ou communautaire, font l'envie de plusieurs écoles de police à travers le monde. La modernisation et l'agrandissement de son campus lui permettent maintenant de tenir des événements d'envergure et de se positionner avantageusement sur le plan national et international.

La Société immobilière du Québec a agi à titre de maître d'oeuvre dans ce projet : elle a vu à la gestion des travaux, du chantier, des appels d'offres et des sous-traitants. Pour le président-directeur général de la SIQ, monsieur Marc-A. Fortier, on doit cette réussite au suivi rigoureux des travaux et à l'étroite collaboration entre tous les intervenants. D'autant plus que le projet comportait plusieurs sites d'intervention, dont certaines dans des vestiges patrimoniaux, et qu'il s'inscrivait dans un contexte de surchauffe du marché de la construction.

– 30 –

### Sources

Daniel Thibault  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre de la Sécurité publique  
(418) 643-2112

Martin Roy  
Conseiller en communications  
Société immobilière du Québec  
(418) 646-1766, poste 3163

Pierre Saint-Antoine  
Responsable du Service des affaires  
institutionnelles et des communications  
École nationale de police du Québec  
(819) 293-8631, poste 6247

Andrée Doré  
Conseillère en communications  
École nationale de police du Québec  
(819) 293-8631, poste 6228